



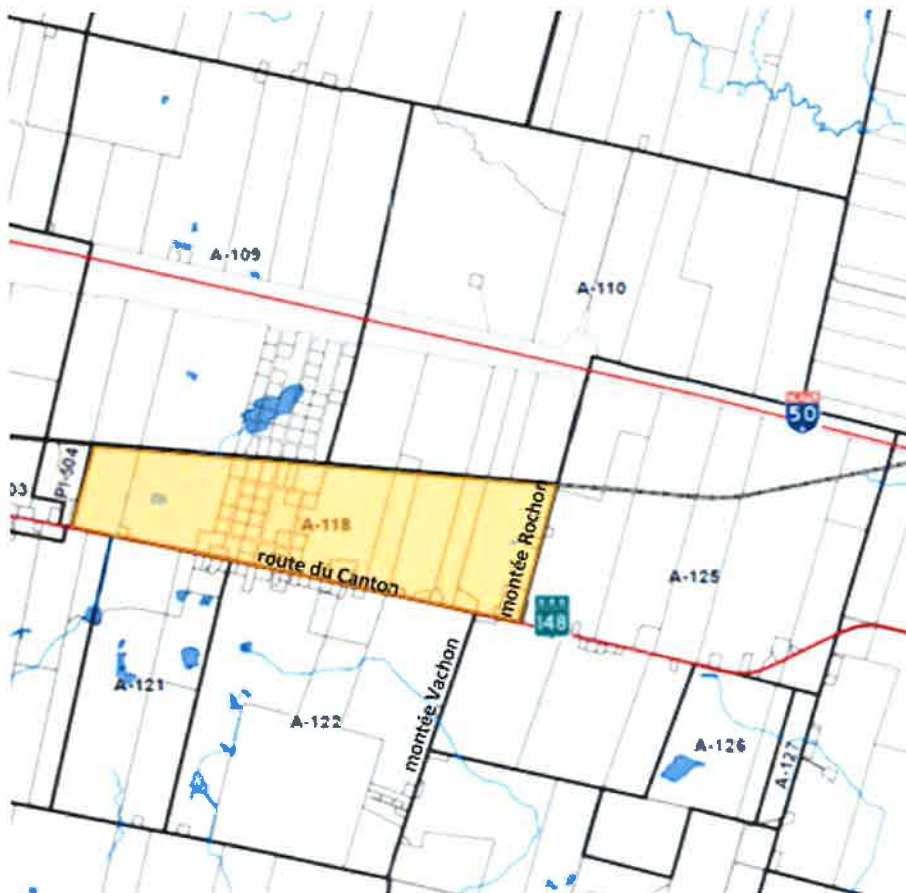
AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION PR-197-06-2018

Aux personnes intéressées par un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage numéro 197-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé.

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit :

1. Lors d'une séance tenue le 7 août 2018, le Conseil a adopté le projet de règlement numéro 197-06-2018 et intitulé : Projet de règlement numéro 197-06-2018 amendant le Règlement de zonage numéro 197-2013 de la Ville de Brownsburg-Chatham, tel que déjà amendé, afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions générales visant les piscines, les foyers extérieurs, les rives et les usages de la zone agricole A118 et des zones villégiature V-420 et V-421.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 4 septembre 2018, à 18 h 30, au 270, route du Canton, à Brownsburg-Chatham (salle communautaire). Au cours de cette assemblée, la personne présidant l'assemblée expliquera, avec l'appui de l'urbaniste de la Ville, le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.
3. L'objet de cette assemblée est de : présenter un projet de règlement afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions générales visant les piscines, les foyers extérieurs, les rives et les usages de la zone agricole A118 et des zones villégiature V-420 et V-421.
4. Le projet de règlement peut être consulté au Service de l'urbanisme et du développement durable au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 13 h.
5. Le projet de règlement numéro 197-06-2018 contient plus d'une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
6. Ce projet de règlement touche particulièrement la zone agricole A-118 et les zones villégiature V-421 et V-421 et les dispositions générales visent tout le territoire.



Description

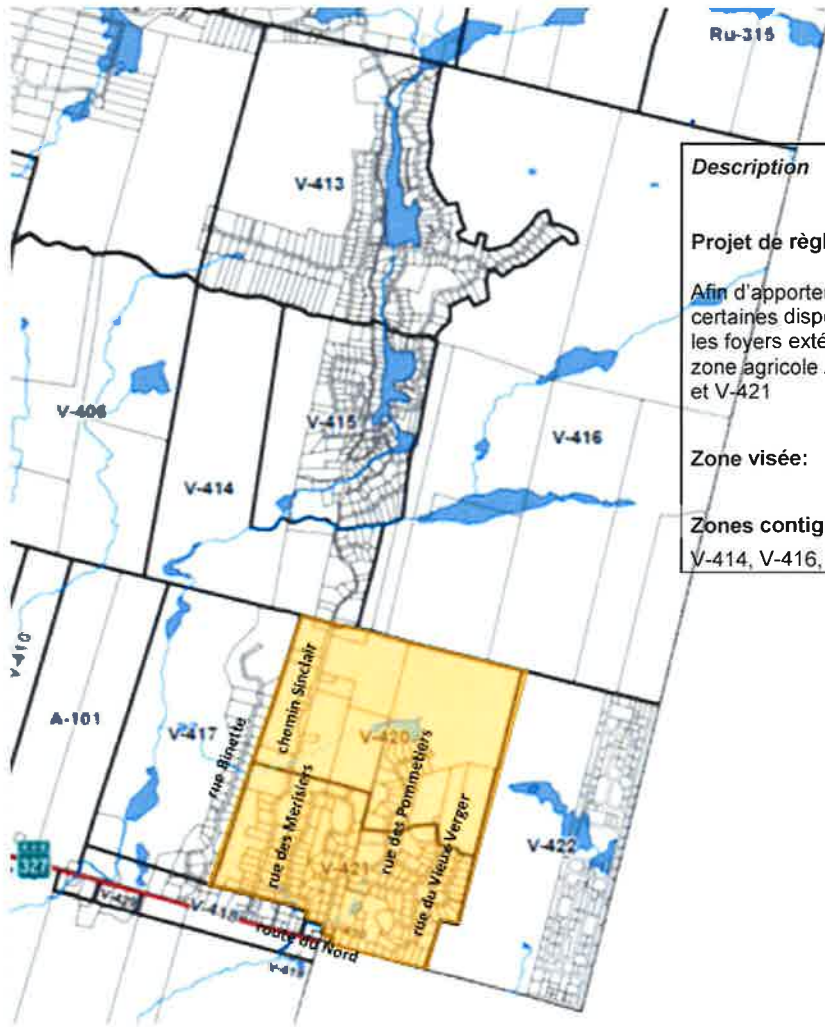
Projet de règlement no. PR-197-06-2018

Afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions générales visant les piscines, les foyers extérieurs, les rives et les usages de la zone agricole A-118 et des zones villégiature V-420 et V-421

Zone visée: A-118

Zones contiguës:

A-109, A-110, A-120, A-121, A-122, A-125 et PI-504



Description

Projet de règlement no. PR-197-06-2018

Afin d'apporter des précisions et corrections à certaines dispositions générales visant les piscines, les foyers extérieurs, les rives et les usages de la zone agricole A-118 et des zones villégiature V-420 et V-421

Zone visée: V-420 et V-421

Zones contiguës:

V-414, V-416, V-417, V-418, V-422 et V-430

DONNÉ À BROWNSBURG-CHATHAM, ce 16 août 2018.

Nathalie Derouin
Trésorière et directrice générale adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée Nathalie Derouin, Trésorière et directrice générale adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public ci-haut mentionné en affichant une copie au bureau de la Ville situé au 300, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Brownsburg-Chatham, le 16 août 2018 ainsi qu'une copie dans le journal Le Régional dont la parution sera le 16 août 2018 et ce, conformément à l'article 345 de la *Loi sur les Cités et Villes*.

En foi de quoi je donne ce certificat, ce 16^e jour d'août 2018.

Nathalie Derouin
Trésorière et directrice générale adjointe